

Communiqué

(Euronext Paris) – Cider Santé – Cession des titres de Pharmexx à EPP (RepscoPharmexx)

A la suite de la réalisation des transactions mentionnées dans le communiqué du 11 février 2007, European Pharmaceutical Promotion SAS (nouvellement dénommée « RepscoPharmexx SAS » par assemblée générale extraordinaire du 14 février 2007) a acquis le 14 février 2007 auprès de Pharmexx GmbH l'ensemble de ses 914.252 actions représentant 91,42% du capital social et la majorité des droits de vote de la société Cider Santé. L'ensemble de ces actions a été acquis pour 1 Euro.

Parallèlement, Pharmexx GmbH a acquis une participation de 40% du capital social de RepscoPharmexx SAS et a mis à disposition des moyens de financement pour restructurer la société Cider Santé. La société RepscoPharmexx SAS va maintenant lancer une restructuration importante afin d'essayer de redresser la situation de cette société, dont la situation financière est très dégradée.

Conformément à l'article 233-1.2 du Règlement de l'Autorité des Marchés Financiers, RepscoPharmexx SAS déposera dans les meilleurs délais un projet d'Offre Publique d'Achat Simplifiée concernant le solde des actions Cider Santé.

La cotation des titres demeurera suspendue jusqu'au 21 février 2007 inclus.

RepscoPharmexx SAS :

- est une société non cotée en bourse ;
- un des leader de la visite médicale externalisée en France ;
- a réalisé un chiffre d'affaires de 47.000.000 euros en 2006 (sur la base de chiffres prévisionnels) ;
- le groupe emploie environ 1.000 salariés.

Contact : relations Actionnaires et Investisseurs ; Christophe RINCE, Président du Directoire, tél. 01.55.61.52.00 ; e-mail : christophe.rince@cidersante.fr - site web : www.cidersante.com